

Moi aussi, j'étais contre...

Quand, il y a une dizaine d'années, j'ai eu pour la première fois quelques enfants immigrés dans ma classe (entretemps le pourcentage a dépassé la moitié dans ce quartier de la ville de Luxembourg) je voyais d'un mauvais oeil ces élèves fréquenter les cours de leur langue maternelle pendant les après-midi libres. Ces espaces devaient rester libres pour autre chose que le scolaire et permettre à l'enfant de s'adonner à d'autres activités. Ce principe était battu en brèche par l'école luxembourgeoise elle-même qui comptait et compte souvent sur ce temps pour combler les lacunes qui se sont créées pendant le temps scolaire. Ces lacunes étaient sensiblement plus grandes chez les enfants immigrés, non par absence de capacité mais par l'inadaptation du programme, destiné aux seuls luxembourgeois. Il était et il reste donc souhaitable que les élèves immigrés mettent particulièrement à profit ces après-midi pour rattraper (miraculeusement) le retard en faisant leurs devoirs à domicile avec un soin particulier. Or voilà qu'ils laissent inutilisée cette occasion de "rattrapage" et pire encore, ils se vouent à d'autres études qui entraînent d'autres devoirs encore, et souvent de longs déplacements d'où une surcharge notable. C'est ainsi que j'ai calculé que certains de mes élèves étaient accaparés par les écoles - luxembourgeoise et de langue maternelle - pendant plus de 40 heures par semaine sans tenir compte du temps nécessaire aux devoirs à domicile.

Pour moi c'était clair: ces cours de langue maternelle constituaient une gêne pour le bon fonctionnement de l'école luxembourgeoise et augmentaient encore les difficultés des élèves immigrés dans leur scolarité obligatoire.

Quant aux collègues étrangers, je n'en voyais jamais, et tout contact avec eux se résumait à des petits papiers leur enjoignant de ne pas effacer mon tableau. En plus je croyais que le rôle essentiel qui leur était assigné côté espagnol et portugais c'était celui d'une courroie de transmission du régime fasciste en milieu hostile, c'est-à-dire démocratique.

J'étais plus ou moins convaincu que les autorités consulaires obligeaient leurs ressortissants à faire suivre ces cours par leurs enfants. Outre l'aspect idéologique il s'agissait de maintenir le mythe du retour qui seul pouvait garantir l'investissement des économies dans le pays d'origine.

Par mon engagement dans l'União, j'ai commencé à avoir des contacts avec des immigrés, surtout portugais. La connaissance du milieu et les amitiés que j'y ai nouées m'ont permis d'avoir un autre éclairage de la problématique de la langue maternelle.

C'est au contact immédiat, en prenant le repas dans une famille, en visitant des amis au Portugal ou en assistant au retour d'autres que mon analyse s'est modifiée.

C'est en apprenant le portugais, premier apprentissage d'une langue étrangère non

scholae sed vitae, que j'ai pu davantage pénétrer dans le milieu culturel des migrants.

Tous ces éléments m'ont fait découvrir la nécessité du maintien de la langue maternelle des enfants migrants, élément indispensable pour leur identité culturelle. Plus encore je trouve extrêmement regrettable que l'école luxembourgeoise ne tienne compte de l'acquis de ces enfants, pour le mettre à profit au moment de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, de même que dans notre pays une dynamique interculturelle devrait permettre une meilleure connaissance réciproque allant vers un enrichissement mutuel.

Mais revenons à l'enseignement de la langue maternelle. Si le principe en est indiscutable, il n'en va pas de même des applications actuelles. En fréquentant ces cours pendant les après-midi libres ou les autres après-midi de 17 à 19 heures les enfants se voient privés d'un temps de loisir précieux et cet enseignement souffre lui-même de ces mauvaises conditions. Les contacts entre enseignants autochtones et immigrés sont en règle générale inexistantes. Ces cours se déroulent souvent sans lien avec le contexte social de l'immigration et essaient de perpétuer l'enseignement tel qu'il se fait en Italie, Espagne ou Portugal. L'intervention des autorités scolaires luxembourgeoises se résume à des déclarations d'intention au niveau du Ministère et de la mise à disposition de salles par les administrations communales.

Cette situation intenable devrait déboucher sur des voies plus appropriées et les exemples étrangers nous montrent que plusieurs solutions sont possibles.

La valeur des déclarations officielles se mesurera à la volonté d'intégrer la langue maternelle dans l'horaire scolaire.

Serge Kollwelter

